

REGLEMENT DU CONCOURS STARTUP TJE 2026 - BNI MADAGASCAR

1 - ENTREPRENEURS HABILES A CONCOURIR

Le Challenge du Trophée du Jeune Entrepreneur 2026- volet **STARTUP** BNI MADAGASCAR est ouvert aux entrepreneurs :

- ayant une idée d'affaire innovante ou une entreprise existante moins d'un an
- âgés de moins de 45 ans à la date de dépôt du dossier

2 - CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Toute entreprise ou équipe entrepreneuriale répondant aux critères de sélection ci-dessus pourra remplir un dossier de candidature.

Les renseignements contenus dans ce dossier ne seront communiqués qu'aux membres du jury.

Chaque membre du Jury, ainsi que la BNI MADAGASCAR s'engagent à conserver un caractère strictement confidentiel à ce document.

Il n'est admis qu'un seul dossier de candidature par Entreprise ou équipe entrepreneuriale.

Il est expressément signalé qu'une personne peut être le Dirigeant d'une ou de plusieurs Entreprises.

Joindre impérativement à votre dossier les pièces ci-dessous avant le mercredi 2 septembre 2026 par email à l'adresse TJE2026@bni.mg Objet STARTUP TJE 2026

- Le curriculum vitae de l'équipe entrepreneuriale
- L'extrait du Registre du Commerce de votre entreprise, si possible
- Liste de clients/ fournisseurs potentiels (lettre d'intention si possible) avec délai d'encaissement/de paiement.
- Vos prévisions financières sur 3 ans (EXCEL), ou sur la durée du prêt.
- Si votre structure a été créée en 2024, merci de fournir vos Etats financiers 2024, 2025 et avec les prévisionnels.
- Vous pouvez également accompagner votre dossier de toute pièce susceptible de renseigner le jury sur l'avancement de votre startup.

3 - DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être adressés à la BNI MADAGASCAR par email à l'adresse suivante : TJE2026@bni.mg Objet : STARTUP TJE 2026

Date de début de retrait du dossier de candidature :
Lundi 29 juin 2026

Date limite de participation : avant le mercredi 2 septembre 2026

4- COMPOSITION DES MEMBRES DU JURY

- 50% issus de la BNI MADAGASCAR
- 50% issus de l'écosystème Startup

5 - PRINCIPAUX CITERES DE SELECTION

- Aspect innovant de l'idée d'affaires
- Cohérence du modèle d'affaires
- Compétences et expériences de l'équipe entrepreneuriale

6 - UTILISATION DU TITRE TROPHEE STARTUP TJE 2026- BNI MADAGASCAR

L'entreprise lauréate sera autorisée à utiliser, à des fins promotionnelles, le titre :

« Lauréat du Trophée STARTUP TJE 2026 – BNI MADAGASCAR ».

7 - LE PRIX STARTUP TJE

La startup lauréate bénéficiera d'un octroi de crédit pouvant aller jusqu'à 50 millions Ar avec un taux zéro pour la première année selon les conditions d'octroi.

Pour le montant dépassant la somme précitée octroyée, le taux en vigueur de la BNI MADAGASCAR sera appliqué.



TROPHEE DU JEUNE ENTREPRENEUR 2026